

Patris, André, *Wallonie 70, naissance d'un peuple*, 1970,  
Bruxelles, Édition Vie ouvrière, 85 p.

Ferry De Kerckhove

Volume 4, numéro 4, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700375ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700375ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

De Kerckhove, F. (1973). Compte rendu de [Patris, André, *Wallonie 70, naissance d'un peuple*, 1970, Bruxelles, Édition Vie ouvrière, 85 p.] *Études internationales*, 4(4), 575-576. <https://doi.org/10.7202/700375ar>

encore de recherche et développement ; le domaine de la coopération, qui peut être soit globale, soit sectorielle ; enfin, le mode de la coopération qui peut être de type académique, normatif, gestionnaire ou opérationnel.

Quant aux critères formels, trois groupes de facteurs sont retenus : l'organisation de la coopération, le nombre des participants et la qualité des participants. L'organisation proprement dite peut être conventionnelle, comme c'est souvent le cas entre pays alliés, ou institutionnelle, comme c'est presque toujours le cas entre pays dont le trait dominant qui caractérise leurs relations est la rivalité politique. Dans le facteur nombre, l'auteur distingue la coopération bilatérale de la coopération multilatérale, cette dernière pouvant être de nature régionale ou universelle. Quant à la qualité des participants, l'auteur oppose la coopération non étatique, à but lucratif ou non lucratif, à la coopération interétatique.

Les différents éléments de cette typologie se combinent en pratique. Après avoir présenté dans un premier chapitre la coopération scientifique non étatique, qui va, soit dit en passant, de la « station zoologique de Naples » aux « firmes » multinationales, l'auteur se penche dans les chapitres suivants sur les divers types de coopération interétatique, à savoir bilatérale, interétatique régionale non européenne et européenne, celle-ci présentant un intérêt particulier en raison des multiples expériences et succès mitigés auxquels elle a donnée lieu.

Suite à ces remarquables analyses, l'auteur s'interroge progressivement sur le sens de la politique scientifique européenne. Le jugement qu'il porte pourra paraître sévère pour les uns, ou au contraire optimiste pour d'autres. Ainsi lorsque l'auteur conclut que le « Concorde » est un « avion politique » au coût très élevé, que l'avenir d'EURATOM paraît définitivement compromis, et que l'Europe nucléaire revêt de plus en plus les formes d'une « Europe à la carte », il n'en poursuit pas moins son analyse pour affirmer que la coopération scientifique internationale, pour peu qu'elle ordonne le partage fonctionnel en « compétences », porte en elle-même les germes d'une restructuration du système européen, sinon international. On le voit, la question reste posée. Peut-être sous forme d'invitation pour amener d'autres cher-

cheurs à exploiter la richesse des matériaux que Jean Touscoz a su si bien réunir.

Albert LEGAULT

*Science politique,  
Université Laval*

PATRIS, André, *Wallonie 70, naissance d'un peuple*, 1970, Bruxelles, Éditions Vie ouvrière, 85p.

Dans un État profondément bourgeois, un peuple naît. La Wallonie tente de se dégager de l'appartenance obligatoire à un système moins fondé sur l'identification nationale que sur des structures professionnelles et sociales. Selon André Patris, la Belgique est moins une nation politique qu'un État ou une structure économique. Si, à partir de 1960, le Québec a connu sa révolution tranquille, la Wallonie elle aussi, a pris naissance pendant la même période. On peut poursuivre la comparaison : « Le Wallon, pénétré de l'amour du terroir, habitué à des horizons limités, familier des querelles de clocher, a inconsciemment négligé les dures leçons de la vie moderne », il a appris que « le capitalisme » était « unitaire » (p. 6). C'est ce réveil wallon que s'efforce de décrire et d'*orienter* l'auteur.

La révolution de 1830 n'était pas nationale ; elle était linguistique sans être ethnique. Elle était surtout utilitaire, visant à rendre à la vie économique son mode d'expression normal qui était le français d'une « bourgeoisie censitaire ». La phase suivante vit la naissance du peuple flamand, d'une véritable nation néerlandaise, soit d'un État dans l'État, comme l'eut dit Richelieu, alors qu'il n'existait pas en Belgique une communauté française qui eût fait contre-poids. C'est l'emprise croissante de la Flandre sur l'État qui a mené à une prise de conscience wallone.

Selon l'auteur, alors que l'on assiste actuellement à un conflit entre deux peuples ou deux cultures, le Pouvoir s'efforce de ne présenter la crise belge que comme une querelle linguistique, donc mineure, eu égard à l'existence d'une seule nation belge. André Patris intitule cette doctrine unitaire, la « supercherie linguistique ». Elle est d'autant plus grave qu'elle permet,

selon lui, à la majorité flamande de poursuivre une politique de revendication, tout en étant parvenue à provoquer une éclipse des liens séculaires entre la France et la Belgique. Les structures économiques et la hiérarchie catholique allaient accélérer le triomphe de la communauté flamande à mesure que la Wallonie perdait sa position dominante dans l'industrie belge et que l'Église se servait de la Flandre comme rempart contre la Gauche. Et pourtant, en dépit de l'éveil de la conscience wallonne, le régime s'évertue à faire taire un mouvement qui tendrait à prouver l'existence de deux peuples et à saper l'harmonie des intérêts, qu'ils s'expriment en wallon ou en flamand.

Le pouvoir propose une Belgique communautaire mais opère une révision constitutionnelle dont le seul dénominateur commun est la méfiance. Pour André Patris, il faut se prononcer résolument pour un fédéralisme à trois. Même au niveau international, les conséquences de la guerre des Belges sont graves. Comme le Québec, dit l'auteur, la Wallonie doit assurer son épanouissement avant que les puissances anglo-saxonnes altèrent sa personnalité, l'opération ayant déjà commencé à Bruxelles. Face à la menace d'une néerlandisation du Benelux, André Patris propose pour la Wallonie une association culturelle et économique avec la France.

Plaidoyer ardent, cette plaquette n'est pas sans prémonitions éclairantes. S'il y a évidemment une simplification des problèmes techniques que pose la fédéralisation de la Belgique, particulièrement en ce qui concerne Bruxelles, la forme générale de l'orientation ne va pas à contre-courant des tendances actuelles. Une seule question subsiste, cependant : existe-t-il réellement à l'heure présente un mouvement wallon dont naît un peuple ?

Ferry de KERCKHOVE

*Université Laval*

WILLIAMS, Philip M., *French Politicians and Elections, 1951-1969*, Cambridge University Press, Cambridge, 1970, xvii + 313p. + index.

Avec l'ennui qui transpire dans le climat de

restauration en France depuis la mort du Général de Gaulle, il est bon de se replonger dans les « poisons et les délices du système ». Williams nous y invite avec le talent des vieux maîtres d'hôtel qui connaissent bien leurs patrons. Ici, le maître d'hôtel montre que si les patrons ont changé d'apparence extérieure, redorant leur blason après une cure à Évian en 1962, ils n'en ont pas pour autant renoncé aux bonnes habitudes héritées de leurs ancêtres et, que de la Quatrième à la Cinquième, en dehors d'une « incarnation de la légitimité » dotée de plus de pouvoirs, les hommes et leurs comportements n'avaient pas changé. Ainsi, c'est sans doute par politesse que Philip Williams n'a pas réuni en un seul volume ses deux livres, celui-ci et celui sur les scandales, les complots et les guerres en France, publié chez le même éditeur. Pourtant, le sujet ne change guère.

Williams reproduit ici divers articles qu'il a publiés au cours des vingt années et plus qu'il a consacrées à l'observation impartiale de la vie politique française. Il évoque tour à tour le règne des partis – le système, autrement dit – l'Algérie, les tribulations de la gauche et enfin la « guerre » de succession.

La Quatrième république reposait sur deux erreurs de jugement. Dès 1944, de Gaulle proclamait la continuité de la République, comme si Vichy n'avait jamais existé. Certes, politiquement, Vichy était répudié, mais socialement, la France s'en était imprégné. Alors que la gauche française triomphait à l'Assemblée, la droite lui damait le pion dans les couches sociales les plus diverses. Assistée du mythe des Cosaques franchissant l'Elbe, le Rhin et couchant à la belle étoile aux portes de Paris, elle liquida en peu de temps un parti communiste qui, Thorez en tête, croyait son âge d'or arrivé. La droite donna un baiser de Judas aux socialistes, les conviant au festin gouvernemental dans la mesure où ils renieraient leurs lointaines origines. Le spectacle d'un congrès socialiste devenait une aimable farce ; les textes officiels, truffés de luttes des classes, d'anti-impérialisme, d'avènement de la classe ouvrière sentaient leur antiquaire alors que l'on voyait les ministres socialistes bénir le vote des crédits pour la lutte contre les insurgés vietnamiens et algériens. La droite triomphait. C'est d'ailleurs ce qui explique la grande peur de 1954 quand un